

CAP 2AGA Agent Accompagnant Grand Age

Formation possible en Alternance



Le **CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif** évolue pour devenir le **CAP Agent Accompagnant Grand Age**.

Le futur diplômé du CAP 2AGA accompagnera les personnes âgées dans leurs actes de la vie quotidienne, dans le maintien des liens sociaux tout en s'adaptant à ses capacités, à ses habitudes de vie et à sa culture.

Il participe à la mise en œuvre du projet personnalisé et pratique ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire. L'Agent Accompagnant Grand Age exerce son métier au sein d'une structure sociale ou médico-sociale accueillant des personnes âgées

Contenu de la formation

Pôle 1 : Service et entretien dans l'environnement collectif de la personne

- Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs
- Assurer la mise en place et le service des repas
- Entretien du linge

Pôle 2 : Promotion de l'autonomie de la personne dans la sphère privée

- Promouvoir l'autonomie de la personne dans les actes essentiels de la vie
- Entretien et personnalisation de la sphère privée

Enseignements généraux

Mathématiques, Physique-Chimie, Prévention Santé Environnement, Anglais, Arts Appliqués, Français, Histoire-Géographie, Education Physique et Sportive.

Les lieux d'apprentissage ou de stage

(Structures publiques ou privées)

- Maisons de retraite
- EHPAD
- Etablissements médico-sociaux
- Résidence autonomie



Les Modalités d'inscription

- Sur dossier et entretien
- Avoir moins de 29 ans



Les Prérequis

- Sortir de 3ème, 3ème prépa-métier ou 3ème SEGPA
- Réorientation ou reconversion professionnelle



Les Poursuites d'études

- CAP AEPE > Possible en 1 an à Sainte Clotilde pour compléter le cursus
- Bac Pro ASSP > *possible à Sainte Clotilde*
- MC Aide à Domicile
- Diplôme d'État Accompagnant Educatif et Social
- Diplôme d'État Aide Soignant



Les Débouchés

L'Agent Accompagnant Grand Age pourra exercer ses activités au sein de structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.



Les modalités de formation

En Initial :

Cours théoriques avec Stages en entreprise : 14 semaines sur 2 ans

Statut > Scolaire

En Alternance :

Répartition hebdomadaire : 3 jours en entreprise et 2 jours en cours

Statut > Salarié en apprentissage